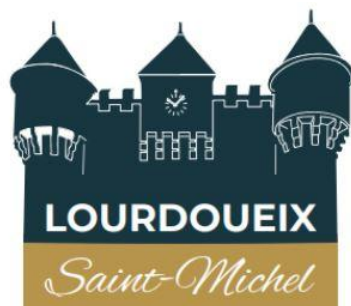


LE LOURDOUEISIEN

Bulletin municipal n°11 - Décembre 2025



La croix du village de l'Ouche.

Le mot du Maire

L'automne avance et, déjà, pointent à l'horizon la fin de l'année et les moments festifs qui y sont associés. Si cette période n'est pas toujours reposante, les retrouvailles en famille ou entre amis, les repas de fête, les cadeaux sont toujours de très beaux moments à partager, notamment pour les plus jeunes et les plus anciens.

Comme chaque année, les conseillers municipaux ont porté le colis de Noël aux aînés de notre commune et nous sommes heureux d'aller à leur rencontre.

L'année touche à sa fin, avec de beaux moments partagés durant celle-ci. Grâce à l'engagement de chacun, notre village continue d'avancer dans un esprit de solidarité et de bienveillance. Un grand merci aux associations, aux bénévoles, aux acteurs locaux et à toutes celles et ceux qui font vivre Lourdoueix-Saint-Michel tout au long de l'année. Leur énergie, leur présence et leur dévouement sont précieux.

Pour célébrer la nouvelle année, j'espère avoir le plaisir de vous retrouver le samedi 17 Janvier à 18h à la salle des fêtes à l'occasion de la Cérémonie des vœux. Ce sera l'occasion de se réunir pour partager un moment de convivialité et d'échanges.

L'évènement de ce second semestre 2025 a été sans aucun doute, l'arrivée d'un nouveau gérant à la boulangerie : M Fabrice Godefroy que nous avons accueilli avec grand plaisir. Il nous régale chaque jour, sauf le mardi, jour de repos, avec ses pains, ses viennoiseries et ses pâtisseries généreuses et nous le remercions pour son professionnalisme.

Le début d'année 2026 sera marqué par un temps fort de la vie démocratique locale : les élections municipales. Le premier tour aura lieu le dimanche 15 mars et le deuxième tour le dimanche 22 mars. Ces élections se dérouleront avec un nouveau mode de scrutin. Pour les communes de moins de 1 000 habitants, comme Lourdoueix-Saint-Michel, une réforme met fin au scrutin plurinominal à deux tours avec possibilité de panachage qui était en vigueur jusqu'à maintenant. Elles voteront comme toutes les autres communes de France via un scrutin proportionnel à deux tours, avec obligation de présenter des listes paritaires. C'est un vote de proximité pour la vie de notre commune et il est important d'y participer. L'inscription sur les listes électorales pour les nouveaux électeurs doit se faire avant le 6 février.

Je profite de ces quelques lignes pour saluer et remercier, à nouveau, tous les employés communaux ainsi que les conseillers municipaux pour leur dévouement et leur engagement au service de notre commune.

En cette belle période de fin d'année, les adjoints, les conseillers municipaux ainsi que les employés municipaux se joignent à moi pour vous adresser à toutes et à tous nos vœux les plus chaleureux. Que ces fêtes soient remplies de joie, de rires et de moments précieux partagés avec ceux qui vous sont chers. Sans oublier les personnes fragiles ou isolées.

Joyeux Noël et très belles fêtes à toutes et à tous !

Bien à vous,

Le Maire, Christine SAUVARD



L'état civil

MARIAGE

Nos félicitations à

Mme Alexandra BODY et M. Ambroise FONTENAILLE, qui se sont dit oui le samedi 5 juillet 2025.



Mme Marie-José PENVERN et M Patrick MOLLIARD, qui se sont dit oui le samedi 6 décembre 2025.

DECES

En ce deuxième semestre, toutes nos condoléances à la famille de

Mme Michelle BRUNET

17 octobre

Informations



➡ BOULANGERIE :



M GODEFROY Fabrice, boulanger de notre commune depuis le 4 juillet 2025, vous informe qu'il sera ouvert durant les vacances de Noël aux horaires habituels.

Passez vos commandes de fêtes de fin d'année auprès de votre boulanger ou au 02 54 06 93 80 : pains, bûches, ...

➡ MAIRIE – AGENCE POSTALE : Congés de Noël

La mairie sera fermée au public

du jeudi 25 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026 inclus.

En cas d'urgence, veuillez vous adresser au Maire ou aux Adjointes.



L'agence postale sera fermée au public

du 22 décembre 2025 au 29 décembre 2025 inclus.

↳ VOIRIE et TRAVAUX :

- Les tracteurs sont vieillissants. Le Fiat a aujourd'hui 14 000 heures environ. Le MASSEY affiche lui, 10 000 heures. Ainsi, le Conseil Municipal a décidé de faire l'acquisition d'un tracteur New Holland neuf répondant aux normes techniques et aux besoins de notre collectivité.



- Passage du 11 novembre : N'ayant plus de contact avec les propriétaires qui n'ont donné aucune suite aux courriers, une procédure est lancée auprès du tribunal afin que la commune soit autorisée à démolir. La voie ne pourra être ouverte qu'après démolition du bâtiment qui menace de s'écrouler.

- La toiture des dépendances de l'ancien Collège (à côté des garages communaux) a été refaite à l'automne.

↳ BIBLIOTHEQUE :



Changement des horaires d'ouverture :

A compter du samedi 10 janvier 2026, la bibliothèque **sera ouverte tous les samedis de 11h à 12h**. Elle ne sera plus ouverte le mercredi. En cas d'impossibilité le samedi, N'hésitez pas à venir le signaler.

Tous les livres n'ayant pas pu être mis en rayon (nous avons un fonds de 4000 livres), un fichier avec la liste des livres est à votre disposition pour faire votre choix si vous ne trouvez pas votre bonheur au sein de nos rayonnages. Venez le consulter.

↳ VŒUX DU MAIRE :

Vous êtes cordialement invités à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le **samedi 17 janvier 2026 à 18h00** à la salle des fêtes.

↳ COLIS DES AINES :

67 colis ont été distribués à nos aînés âgés de 75 ans et plus le samedi 13 décembre 2025.

↳ ELECTIONS MUNICIPALES 2026 : dimanche 15 et 22 mars 2026



Ce qui change dans votre commune :

Les règles pour les élections municipales ont changé pour les communes de moins de 1 000 habitants en application de la loi du 21 mars 2025. Le scrutin sera désormais un scrutin de liste paritaire, proportionnel avec prime majoritaire. Autrement dit, les électeurs voteront pour une liste composée alternativement de femmes et d'hommes. En présence de plusieurs listes, les sièges du conseil municipal seront repartis proportionnellement selon le nombre de voix obtenues par chacune d'entre elles.

Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, alors l'organisation d'un second tour ne sera pas nécessaire. Cette liste reçoit la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis proportionnellement entre toutes les listes, y compris la liste majoritaire, selon la règle de la plus forte moyenne.

Dans le cas d'un second tour, seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour seront admises à participer. Leur composition pourra être modifiée pour intégrer des candidats présents au premier tour sur d'autres listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. La répartition des sièges se fera selon les mêmes dispositions qu'au-dessus.

Chaque liste pourra avoir jusqu'à 2 candidats de plus ou de moins que le nombre prévu. (Le nombre prévu pour notre commune est de 11 donc la liste devra obligatoirement comporter au minimum 9 candidats et au maximum 13 candidats.)

Chaque liste devra respecter la parité avec une alternance de candidats homme-femme sur la totalité de la liste.

Ce que ça change lors du vote :

Il sera désormais impossible de rayer des noms, rajouter des noms ou modifier l'ordre des candidats. En cas de rayures ou de rajouts, votre vote sera considéré comme nul et ne sera pas comptabilisé.

↳ TARIFS 2026 :

- **Photocopies** : 0.50 € l'unité (tous formats)
- **Minibus** : 2 € par voyage aller-retour et par personne pour se rendre à Aigurande le vendredi matin.
 - 8 € par voyage aller-retour et par personne pour se rendre à la foire de Saint-Août d'avril à septembre. (5 personnes minimum)
 - 10 € par voyage aller-retour et par personne pour se rendre aux Hérolles. (5 personnes minimum).

➤ **Location des différentes salles**

	Résidents de la commune	Non-résidents	Associations de la commune	Caution
Salle des Fêtes week-end <i>avec cuisine et vaisselle</i> du vendredi 14h00 au lundi 10h00	230 € Arrhes 80 €	350 € Arrhes 120 €	4 gratuités dans l'année Puis 50 € au-delà de 4	500 €
Salle des Fêtes journée en semaine <i>avec cuisine et vaisselle</i> une journée du lundi au vendredi	120 € Arrhes 40 €	180 € Arrhes 60 €	Gratuité Ainsi que pour syndicats et organismes pour réunion	500 €
Salle des Fêtes journée en semaine <i>sans cuisine, sans vaisselle</i> une journée du lundi au vendredi	80 € Arrhes 30 €	120 € Arrhes 40 €	Gratuité Ainsi que pour syndicats et organismes pour réunion	300 €
Salle des Fêtes semaine <i>avec cuisine et vaisselle</i> du lundi 14h00 au vendredi 10h00	300 € Arrhes 100 €	350 € Arrhes 120 €		500 €
Salle de restauration week-end <i>avec cuisine et vaisselle</i> du vendredi 14h00 au lundi 10h00	130 € Arrhes 50 €	160 € Arrhes 60 €	4 gratuités dans l'année Puis 50 € au-delà de 4	500 €
Salle de restauration journée en semaine <i>avec cuisine et vaisselle</i> une journée du lundi au vendredi	80 € Arrhes 30 €	100 € Arrhes 40 €	Gratuité	500 €
Salle de restauration semaine <i>avec cuisine et vaisselle</i> du lundi 14h au vendredi 10h	200 € Arrhes 70 €	250 € Arrhes 90 €		500 €
Salle des Fêtes et Salle de restauration week-end <i>avec cuisine et vaisselle</i> du vendredi 14h00 au lundi 10h00	310 € Arrhes 100 €	480 € Arrhes 160 €	4 gratuités dans l'année Puis 50 € au-delà de 4	600 €
Salle des Fêtes et Salle de restauration journée en semaine <i>avec cuisine et vaisselle</i> une journée du lundi au vendredi	160 € Arrhes 60 €	250 € Arrhes 90 €	Gratuité	600 €
Salle des Fêtes et Salle de restauration semaine <i>avec cuisine et vaisselle</i> du lundi 14h au vendredi 10h	400 € Arrhes 140 €	450 € Arrhes 150 €		600 €
Salle des Associations Limite de 49 personnes	- Mise à disposition pour obsèques - 50 € journée jusqu'à 20 h 30 seulement - 3 € l'heure		Gratuité	100 €
Chapelle espace culturel pouvant être loué pour expositions ou concerts uniquement	- 50 € la journée + consommation électricité - 80 € les deux jours + consommation électricité - 150 € la semaine + consommation électricité		Gratuité	200 €
- Versement d'arrhes : le tiers de la somme due à la réservation et non remboursable si désistement au cours des trois dernières semaines (sauf motif légitime) - Casse ou perte de vaisselle (toutes salles) : 2€ la pièce cassée ou perdue. - Toute casse (vaisselle, matériels de ménage ou autre) sera facturée. Aucun remplacement n'est autorisé.				

➤ **Cimetière**

	30 ans	50 ans	Perpétuité
concession le m²	20 €	25 €	36 €
Urne-cave	300 € TTC	500 € TTC	
Case columbarium	420 € TTC	700 € TTC	
Caveau communal : 180 premiers jours gratuits, 1 euro par jour à compter du 181 -ème jour, la durée totale d'occupation ne pourra excéder 365 jours.			

➤ **Assainissement 2026**

Le m3 d'eau assainie sera facturé 1.15 € HT hors redevance Agence de l'eau. L'abonnement est de 51 € HT le m3.

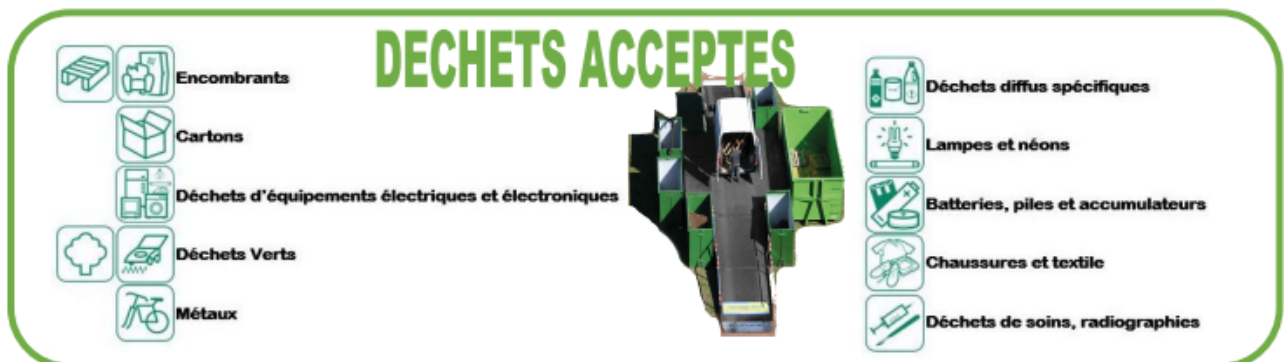
La redevance pour la performance des systèmes d'assainissement est calculée par l'agence de l'eau chaque année. Le taux peut différer d'une année à l'autre. Cette redevance est en totalité reversée à l'Agence de l'Eau.

Débouchage du réseau entre l'habitation et le réseau : 51 € seulement en cas d'urgence.

➤ DECHETERIE MOBILE :

Elle sera présente à Lourdoueix-Saint-Michel sur le parking de la salle des fêtes le

Mardi 17 mars 2026 de 9h00 à 14h00.



Les déchets industriels
 Les déchets putrescibles (à l'exception des déchets de jardin)
 Les déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement
 Les déchets artisanaux et commerciaux (à l'exception des cartons et des métaux)
 Les gravats
 Les pneus

DECHETS INTERDITS

Familles Rurales

Avec la rentrée, la gymnastique reprend. Les cours organisés conjointement avec l'association Familles Rurales d'Orsennes, constituent un groupe provenant de plusieurs villages en augmentation chaque année. Ils se déroulent tous les jeudis soirs de 19h à 20h, l'adhésion est de 70 €, un covoiturage est en place à Loudoueix-St-Michel.

Dans la salle des associations, ont lieu l'atelier « Entretien mémoire et capacités cognitives » le lundi de 14h30 à 15h30, ainsi que l'atelier « Education Physique Adaptée », le vendredi de 14h à 15h. Un groupe soucieux de maintenir une capacité d'équilibre et de vitalité se retrouve. Ces interventions sont subventionnées par la Conférence des Financeurs de l'Indre, c'est pourquoi chaque participante s'acquitte d'1,50 € la séance uniquement.



Réorganisation du Maintien à Domicile.

En application d'une loi de 2023, les services du MAD ont dû harmoniser leur fonctionnement. Les associations communales se sont regroupées dans une entité départementale. Nos aides à domicile restent en poste sur la commune où elles apportent soin et dévouement à nos bénéficiaires pour qui rien ne change. En conclusion, Familles Rurales Loudoueix-St-Michel n'est plus employeur bénévole, mais nous restons à l'écoute des besoins de nos aînés, ou pour une aide ponctuelle (sortie d'hôpital) en tant que bénévoles-relais avec le service départemental.

Le Groupe de Jeunes de Loudoueix-St-Michel, Orsennes et Aigurande sous l'égide de Familles Rurales Loudoueix-St-Michel a eu un 1er semestre bien rempli :

- vente de porte-clés avec le soutien « des Amis de St Michel »
- soirée disco,
- vente de billets tombola au 14 juillet et lors des représentations du théâtre à Orsennes. Ces tombolas ont été possible grâce aux dons des commerçants de St Plantaire, Orsennes, Eguzon, Cluis et Aigurande.

Ils ont également été présents pour la Fête de la St Michel, et l'animation « Livres à gogos ». Fin juillet, ils ont participé à une sortie au zoo parc de Beauval. Ils se sont réunis plusieurs fois afin de faire avancer leur projet « séjour à la neige » prévu en février 2026 : établir leur budget, organiser leurs activités. Ils nous en diront plus lors du prochain bulletin.

Lors de notre Fête Nationale, nous avons servi 150 repas et le feu d'artifice décalé au 27 septembre a été une réussite.

Merci pour votre générosité lors du Téléthon 2025.



Animations 1er semestre 2026 :

Dimanche 25 Janvier : Loto

Dimanche 1er Mars : Théâtre

Week-end 21 et 22 Mars : Concerts Hors Saison Musical : lors de ce week-end, le samedi à 18h30, nous proposons un concert chez un habitant de Loudoueix qui le souhaite et qui ne peut se rendre aux concerts prévus à l'église ou dans la Chapelle, nous organisons un apéritif chez vous avec les musiciens...n'hésitez pas à vous faire connaître pour profiter de ce moment privilégié en toute simplicité, renseignez-vous au 0672831446.

Samedi 18 Avril : Soirée Dj karaoké

Week-end 9 et 10 Mai : exposition Arts Créatifs

Samedi 27 Juin : balade gourmande et contée

Je remercie la Municipalité pour son soutien lors de ces animations. Un grand merci également aux bénévoles qui réfléchissent, encadrent et gèrent chaque événement dans la bonne humeur et la motivation.

De joyeuses fêtes à tous et à vos proches...

Sarina MARTINEZ, Présidente

Automne actif pour les amis de St Michel

Depuis septembre, les amis de St Michel ont organisé plusieurs manifestations. Le coup d'envoi a été donné pour les journées du patrimoine avec l'exposition à la chapelle « Autrefois l'école ». Plus de 80 groupes d'élèves de l'école de Lourdoueix étaient exposés ainsi que de nombreux objets qui ont rythmé les apprentissages jusque dans les années 60 : cartes murales, manuels scolaires, cahiers mensuels, porte-plumes, buvards... Un atelier d'écriture à la plume et encre violette a permis à chacun de renouer avec les pleins et les déliés.



Cette exposition encore visible le jour de la fête de St Michel a accueilli 600 personnes sur les 3 jours. La leçon de morale et la dictée de certificat ont accueilli une quarantaine de volontaires, tous très sages et appliqués sous la houlette d'instituteurs de circonstances (Frédéric et Nathalie Galateau, merci à eux).

Le 28 septembre, la fête de Saint Michel a accueilli 25 exposants pour un marché des savoir-faire animé par un orgue de barbarie. L'association Familles rurales a organisé une marche sur les chemins environnants. Ensuite la messe et la procession orchestrées par le père Mabiala, le musicien Gérard Guillaume et les chanteurs d'Aigurande ont été très suivies avec une église comble. En fin de journée l'orchestre Confluences a réveillé l'atmosphère avec ses airs de rock.

Le 11 octobre, la confrérie Saint Julien et ses 7 musiciens traditionnels ont donné un concert de grande qualité à la chapelle. Puis le 18 octobre les amis de St Michel et les bénévoles de la bibliothèque ont organisé un après-midi autour du livre « Livres à gogo » avec une porte ouverte à la bibliothèque dans le but de faire découvrir le fonds riche de 4000 livres neufs et récents offerts par un généreux donateur. Le public un peu clairsemé a navigué entre la salle des fêtes où se tenaient des stands de livres et des auteurs, la chapelle où avaient lieu des conférences et la bibliothèque où Sarina Martinez a animé une heure du conte.



Les rendez-vous à venir :

- Samedi 13 décembre à 15 h concert de Noël à la chapelle avec la chorale de Malicornay qui va interpréter les chants traditionnels de Noël. Ensuite vin chaud et chocolat offert à la salle des fêtes autour d'un mini marché de Noël.
- Dimanche 22 février : repas berrichon à la salle des fêtes animé par les 4 musiciens les copains des 3 cantons très appréciés l'an dernier. Prix 20 euros avec kir, entrée, plat, salade, fromage, dessert. (Réservations au 0645013360 ou 0680231348)
- Dimanche 14 juin : musique en fête dans le parc à l'arrière du collège avec le groupe Orphéum qui interprétera des chants de marins et des chansons pour rire.

L'équipe des amis de St Michel vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.



Les Anciens Combattants : ACPG-CATM

L'association a participé aux cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre ainsi que celle du 5 décembre à Saint-Denis-De-Jouhet.

Deux manifestations ont été proposées durant l'année 2025 : un concours de pétanque qui a réuni une trentaine d'équipes le samedi 2 août et un repas choucroute le 30 novembre où 114 personnes se sont rassemblées à la salle des fêtes – salle de restauration.

Le bureau des Anciens Combattants tient à remercier tous les bénévoles qui ont participé pour que ces deux manifestations soient des réussites.

Pour 2026, hormis les traditionnelles cérémonies, nous vous donnons rendez-vous pour le concours de pétanque le samedi 1^{er} août et pour le repas annuel (choucroute) le dimanche 29 novembre.

En outre, la section ACPAG-CATM de Lourdoueix-Saint-Michel aura l'honneur, avec l'aide de celle d'Aigurande, d'accueillir pour la première fois le congrès départemental le 6 juin 2026.

Notre Assemblée Générale se tiendra le vendredi 9 janvier 2026 à la salle des associations.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et vous présentons tous nos vœux pour la nouvelle année.

Le bureau des Anciens Combattants.



L'association Communale de Chasse Agréée

Dans nos territoires ruraux, la chasse est une activité importante dans la vie de la campagne, bien que méconnue.

La gestion et la régulation de certaines espèces telles que le renard et le sanglier sont indispensables du fait que leur prolifération n'est pas sans poser de problèmes. Lors de chasses en battue, vous pouvez remarquer la mise en place de panneaux pour vous avertir. C'est une action significative pour la sécurité de tous afin que chacun puisse trouver sa place dans un respect mutuel.

Tous les membres de l'association vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent ses meilleurs vœux.

Merci de votre confiance.

Les chasseurs



Les dates à retenir

Samedi 17 janvier 18h00	Municipalité	Vœux du Maire (Salle des Fêtes)
Dimanche 25 janvier	Familles Rurales	Loto (Salle des Fêtes)
Dimanche 22 février 12h00	Les amis de St Michel	Repas berrichon animé (Salle des Fêtes)
Dimanche 1 ^{er} mars	Familles Rurales	Théâtre « Les Valdingos » (Salle des Fêtes)
Dimanche 15 mars Dimanche 22 mars	Municipalité	Elections Municipales
Samedi 21 et Dimanche 22 mars	Familles Rurales	Hors Saison Musicale (Chapelle - Eglise)
Samedi 18 avril 21h00	Familles Rurales	Soirée Disco - Karaoké (Salle des Fêtes)
Vendredi 8 mai 11h00	Municipalité, ACPG-CATM	Cérémonie commémorative au Monument aux Morts
Samedi 09 et Dimanche 10 mai	Familles Rurales	Marché artisanal (Chapelle)
Dimanche 14 juin 18h00	Les amis de St Michel	Concert fête de la musique (Abords du collège)
Samedi 27 juin 19h00	Familles Rurales	Balade gourmande et contée (départ Salle des Fêtes)



Un bulletin... une histoire... : les croix

Autrefois, chaque commune possédait de nombreuses croix, rappel à la vie religieuse intense à cette époque. Au cours des âges, les croix ont été érigées pour remercier Dieu ou les Saints, pour protéger les villageois de toutes les calamités et de tous les assaillants... Chaque hameau était doté d'une croix à l'entrée, modeste croix de bois ou croix de granit. Celles en bois, rongées par le temps ont disparu mais celles en pierres subsistent.

Lors des enterrements, le cercueil disposé dans une charrette tirée par des bœufs ou un cheval faisait une halte à la croix du village du défunt où une prière était dite en sa faveur. D'ailleurs les habitants ne manquaient jamais, au retour de la messe des Rameaux d'accrocher une branche de buis bénit à leur croix pour s'assurer la protection de Dieu pour leurs familles, leurs animaux et leurs récoltes.

Sur la commune de Lourdoueix St Michel, on trouve encore une petite croix en pierre bien singulière au village des Gouttes. Elle serait le vestige d'une léproserie (maison de charité) qui a existé aux Gouttes au quinzième siècle.



La majestueuse croix en granit du village de l'Ouche est plus récente. Elle date de la fin du dix-neuvième siècle, offerte par le curé Tardivaud, qui fut directeur du collège de Lourdoueix, aux habitants de son village natal. A la Davidière, la croix qui était tombée de son piédestal a été refaite par la municipalité à la fin des années 1990.

Le bourg de Lourdoueix possédait aussi ses croix qui jalonnaient le parcours effectué lors des fêtes Dieu. Pour l'occasion, de petits autels étaient dressés devant chaque croix avec nappe blanche et fleurs et la procession s'y arrêtaient pour prier.

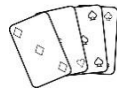
A l'entrée du bourg, la croix de l'Ouchette était dédiée à Saint Blaise, patron des laboureurs. Sur la place, face à l'église se dresse une autre croix. Il y en avait également une au croisement de la rue de Moscou nommée la croix verte. Enfin la plus importante est sans aucun doute la croix de St Roch dédiée à ce saint protecteur des épidémies, élevée au point culminant de la commune par les moines de l'abbaye de Grandmont, elle fut restaurée à plusieurs reprises. Une tradition lui est attachée puisque lors des mariages, il était coutume après le repas de midi de monter en cortège jusqu'à cette croix et de danser autour.



La croix de Saint-Roch



La croix de l'Ouchette



Jeu

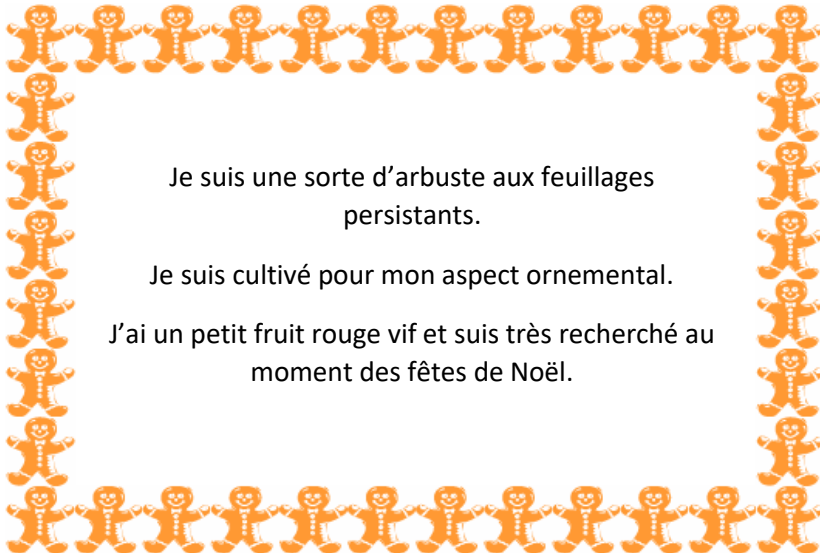
NATHALIE GALATEAU



Je fais partie de la magie de Noël. Je peux être créée, parfumée et de toutes les couleurs.

On peut partager ainsi de bons moments chaleureux et enchantés.

Je symbolise l'espoir, la paix, la joie et l'amour.



Je suis une sorte d'arbuste aux feuillages persistants.

Je suis cultivé pour mon aspect ornemental.

J'ai un petit fruit rouge vif et suis très recherché au moment des fêtes de Noël.



Au départ, je n'étais pas comestible. Je suis une tradition culinaire inspirée d'un autre rite lié à la célébration de la fin du solstice d'hiver dans les pays du Nord de l'Europe.

Je suis un gâteau terminant le repas de Noël.

Informations pratiques

La mairie

Lundi / Mardi / Jeudi :
9 h – 12 h ; 14 h – 17 h

Vendredi :
9h – 12h ; 14h – 16 h

Fermée le Mercredi

02 54 06 34 84

Communauté de communes de la Marche Berrichonne

02 54 06 37 33



Page Facebook de la commune :

<https://www.facebook.com/Commune-de-Lourdoux-Saint-Michel-100262622195743>

Site internet de la commune :

www.lourdoux-saint-michel.fr

Numéros d'urgence

15 Samu

17 Gendarmerie

18 Pompiers

Syndicat des Eaux du Val de Creuse

02 54 06 46 65

Berry Fibre Optique

02 45 45 00 30

SAUR

Dépannage assainissement

05 87 23 10 09

L'Agence postale

Mercredi / Jeudi /
Samedi :
9h15 – 12h

Mardi / Vendredi :
14h15 – 17h

02 54 48 47 33



Le Conseil Municipal est disponible et à votre écoute, n'hésitez pas à nous rencontrer et nous faire part de vos observations et de vos idées.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Vos élus

